



DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

Canton de Fourmies

MAIRIE DE MOUSTIER EN FAGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 20 novembre 2017

L'an deux mil dix sept, le vingt novembre à onze heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Moustier en Fagne, se sont réunis, en séance ordinaire, sur convocation régulière (du 13 novembre 2017), sous la présidence de Monsieur Jean-Michel HANCART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 7

Etaients présents : HANCART Jean-Michel, HOUARD Frédéric, BOUTON Dominique, DEMARET Denis.

Absents excusés : COVIN Cédric, LINARD Fabian, DESJARDIN Damien.

Secrétaire de séance : DEMARET Denis.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour :

1- **AVIS sur Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'EPPE-SAUVAGE**

Le Maire expose au Conseil Municipal que par arrêté préfectoral en date du 02 décembre 2016, la Communauté de Communes Sud Avesnois est devenue compétente en matière de « plan local d'urbanisme » et que, par délibération en date du 23 juin 2017, elle a décidé de poursuivre la procédure du PLU de EPPE-SAUVAGE et d'en arrêter le projet.

Conformément à l'article L143-20 du Code de l'urbanisme, ce projet doit être soumis pour avis aux communes limitrophes,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir pris connaissance du dossier définitif du PLU de EPPE-SAUVAGE tel qu'arrêté par la Communauté de Communes Sud Avesnois, **DÉCIDE** d'émettre un avis favorable au Plan Local d'Urbanisme de la commune d'EPPE-SAUVAGE.

2- **DECISION MODIFICATIVE n° 02**

Le Conseil Municipal APPROUVE la décision modificative N° 02 ainsi qu'il suit :

Imputations	Budget Précédent	Modification	Nouveau Budget
023. D-OsF	3 114.36	516	3 630.36
021. R-OsF	3 114.36	516	3 630.36
773. R-OsF	0.00	516	516
21318. D-OsF	0.00	516	516

3- INFORMATIONS

✘ SALLES DES FÊTES :

La 1^{ère} réunion de chantier a eu lieu le 17 novembre 2017 en présence des entreprises. La planification de démarrage de chantier a été faite.

Les travaux de réaménagement de la salle des fêtes ont démarré le lundi 20 novembre 2017 par le désamiantage et, selon le planning prévisionnel des travaux, ils devront prendre fin à la mi-mai 2018.

✘ INTERVENTION des SERVICES COMMUNS de la Communauté de Communes Sud Avesnois :

Les travaux suivants ont été réalisés : (du 30 octobre au 14 novembre 2017).

☞ Rue du Pont Dusque :

- Curage des fossés
- Pose de drains de chaque côté du Pont Dusque et protection des têtes de pont par des cubes de pierre (aura pour effet de stabiliser les côtés du pont et permettra aux agriculteurs de tirer de l'eau à la rivière sans entraver la circulation).

☞ Rue du Bout Là Haut :

- Curage des fossés,
- Pose de drains aux entrées de pâtures (drains à charge des propriétaires).

☞ Rue des Iviers :

- Curage des fossés,
- Pose de drains aux entrées de pâtures.

☞ Grand'Rue : terrain communal devant l'église : gravier.

✘ TABLEAU MONUMENT « LE PRIEURÉ » :

Le ROTARY CLUB D'AVESNES/HELPE, dans un courrier adressé à la mairie, propose (au profit de diverses œuvres de bienfaisance), des cartes postales représentant « le Prieuré » ainsi que l'œuvre originale du peintre qui a croqué le monument

Monsieur BOUTON propose d'acquérir ce tableau. Il est conforté dans sa proposition par le conseil municipal.

Contact sera pris avec le ROTARY CLUB pour plus d'informations.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 H 45.

Suivent les signatures.

Vu, le Maire